

# LA LETTRE DE CMA France



▼ Bernard Stalter et Muriel Pénicaud ont officialisé l'annonce sur le « coût contrat » dans l'apprentissage en présence d'apprentis du secteur.



## Apprentissage : les voyants sont au vert !

Le 28 octobre, après de longs mois de négociations, j'ai obtenu la confirmation du Président de la République de la prise en compte de la différence de traitement des CFA et, de ce fait, du rétablissement d'une égalité entre tous les acteurs de la formation.

Cette victoire répond à une demande légitime du réseau des CMA et revêt une importance considérable pour l'avenir de nos 112 CFA : des établissements, présents sur tout le territoire, qui forment un quart des apprentis de France et qui doivent avoir les moyens de rivaliser dans le nouveau paysage de la formation professionnelle.

Parce que l'apprentissage est un véritable enjeu de société, parce que la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » simplifie les démarches, tant pour les jeunes que pour les entreprises, il est impératif que ce cursus de formation se développe massivement. Il constitue pour notre jeunesse, ou pour tout adulte en reconversion, une voie royale vers l'emploi et, pour nos entreprises, l'assurance de leur pérennité. Je ne peux donc que les inciter à accueillir et à former : il s'agit là des artisans de demain !

**Bernard Stalter**  
Président de CMA France

## ▲ ACTUALITÉ DU RÉSEAU

### CMA : actrices des plans d'actions du gouvernement

Qu'il s'agisse de la Stratégie nationale pour l'Artisanat et le Commerce de proximité, du Pacte productif 2025 ou encore du programme « Petites villes de demain », le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) s'engage dans la mobilisation générale en faveur de la croissance et de l'emploi.

#### Lever les freins au développement des entreprises

La Stratégie nationale pour l'Artisanat et le Commerce de proximité présentée le 11 octobre par la secrétaire d'État Agnès Pannier-Runacher répond aux messages forts exprimés par les artisans lors du grand débat. Cette stratégie se fixe notamment pour objectifs d'améliorer le financement des petites entreprises, d'accélérer la transformation numérique, de simplifier les démarches et d'accompagner les artisans dans leur transition énergétique et écologique. Pleinement associées à son élaboration, les CMA veillent désormais à sa mise en œuvre.

#### Faire de l'artisanat producteur industriel un levier du plein-emploi

Dans le cadre du Pacte productif 2025 lancé par le gouvernement, CMA France et le réseau des CMA ont mobilisé leurs entreprises pour répondre à la consultation et faire émerger les besoins et attentes des artisans. Près de 600 chefs d'entreprises artisanales, de tous secteurs, ont ainsi participé. Leurs contributions et propositions sur le numérique, l'innovation, la transition énergétique viennent compléter un premier recueil de solutions élaboré par les CMA à l'issue du grand débat de l'artisanat.

#### Mener une politique ambitieuse pour la ruralité

Le programme « Petites villes de demain » est destiné à appuyer entre 800 et 1 000 villes françaises\* de moins de 20 000 habitants dans la définition et la mise en œuvre de leur projet de revitalisation. CMA France s'est d'ores et déjà engagée en tant que partenaire, au côté de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, afin de mettre l'offre de services du réseau à disposition des maires des petites villes. Une attention particulière sera accordée à la réimplantation, la pérennisation et au développement des entreprises.

\* La liste des villes sélectionnées sera révélée après les élections municipales de mars 2020.

## ▼ ÉVÉNEMENT

# Économie locale, développement durable, numérique, innovation... Artisans : un temps d'avance !

Organisée par la Direction générale des entreprises (DGE), la 4<sup>e</sup> édition des Rendez-vous de l'Artisanat s'est tenue le 11 octobre à l'occasion des Artisanales de Chartres.



**A**vec pour thème « **Artisans : un temps d'avance** », elle fut consacrée à la capacité d'adaptation de l'artisan à répondre aux attentes des consommateurs en matière de développement durable mais également aux défis que représentent pour lui le numérique et l'innovation.

Une première table ronde a permis de valoriser les actions menées par divers acteurs (collectivités territoriales, CMA et entreprises) pour dynamiser **l'économie locale** et amplifier les efforts nécessaires en matière de **développement durable**.

La deuxième table ronde dédiée au **numérique** et à **l'innovation** a donné la parole à de nombreux artisans ayant fait preuve de créativité et d'adaptation. Ces domaines constituent en effet de réelles opportunités de croissance pour les entreprises. Compétentes et investies, les CMA les accompagnent dans leur développement.

En clôture, Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, a dévoilé la « **Stratégie nationale pour l'Artisanat et le Commerce de proximité** ». Les mesures présentées ont vocation à répondre aux interrogations des entreprises et à les appuyer, que ce soit pour se développer ou surmonter leurs difficultés.

2

© G. GRÉE, MIN. DE L'ÉCO. ET DES FINANCES



## Le témoin Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances

### **Vous venez de présenter une Stratégie nationale pour l'Artisanat. Dans quel objectif ?**

Cette stratégie doit donner aux professionnels de l'artisanat et du commerce de proximité les moyens de se développer et de s'adapter aux transformations actuelles, comme le numérique et les transitions énergétique et écologique. Je souhaite aussi faciliter la vie quotidienne des artisans et commerçants, et faire mieux connaître et reconnaître les métiers de l'artisanat, pourvoyeurs d'emplois sur les territoires.

### **Quelles mesures envisagez-vous de mettre en place prioritairement ?**

Très concrètement, j'ai tout d'abord initié un travail d'identification des formulaires à simplifier en priorité pour faciliter les démarches administratives des artisans, sur la base des demandes transmises par les chambres de métiers et les professionnels en direct. Par ailleurs, je travaille sur des solutions pour améliorer la présence et la visibilité des artisans sur le Net et les plateformes numériques.

En outre, dans le cadre du contrat d'objectifs et de performance (COP) avec CMA France, nous allons proposer avec les chambres des diagnostics écologiques qui permettent aux artisans de prendre des mesures concrètes en la matière. Enfin, j'ai lancé dès cet été, avec CMA France et l'Ordre des experts-comptables, une expérimentation en régions pour aider les artisans à choisir le statut fiscal le plus adapté à leur situation et mieux faire connaître le statut de l'entreprise individuelle à responsabilité limitée (EIRL), rendu plus attractif dans la loi Pacte.

### **Quel sera le rôle des chambres de métiers et de l'artisanat dans leur mise en œuvre ?**

Les opérations de promotion de l'artisanat doivent être menées au plus près du terrain par les CMA avec les Régions, l'Éducation nationale et Pôle emploi, pour sensibiliser les jeunes et les adultes en reconversion à l'intérêt des professions et savoir-faire artisanaux. Les CMA doivent aussi investir fortement dans l'accompagnement individualisé des chefs d'entreprise, au démarrage de leur activité, comme en phase de difficultés et aussi au moment de la transmission d'entreprise. Le COP de CMA France, qui sera signé en décembre, déclinera des actions précises et partagées en ce sens.

## ▼ EUROPE

# CMA: une politique active en faveur de la mobilité des apprentis

**A** lors que le gouvernement affiche l'objectif de 15 000 apprentis en mobilité à l'horizon 2022, une enquête quantitative et qualitative a été menée afin de dresser un état des lieux des actions du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat en faveur de la mobilité européenne. Les résultats de l'enquête, confiée à l'Institut Supérieur des Métiers (ISM), confirment l'engagement du réseau dont les deux tiers des CMA et CFA sont impliqués dans des partenariats européens et ont inscrit l'ouverture européenne et la mobilité dans leur stratégie.

Chaque année, sur les 140 000 apprentis formés dans l'artisanat, environ 2 000 partent en mobilité. Se former dans un contexte européen ou international est en effet l'une des composantes du parcours de formation proposé par les CMA. En accompagnant les jeunes dans leur projet, les 112 CFA du réseau leur permettent d'enrichir leurs compétences, de consolider leurs parcours et ainsi de bénéficier d'un avantage supplémentaire pour réussir leur vie professionnelle.



*Les #Erasmusdays 2019 se sont tenus les 10, 11 et 12 octobre. Durant trois jours, les acteurs de la formation, dont le réseau des CMA et ses CFA, ont mis en avant les atouts du programme Erasmus + et témoigné de leur engagement en faveur de la mobilité: moyen efficace, pour tout apprenti, de renforcer ses compétences et d'accroître son employabilité.*

## ▼ COMMUNICATION

# Campagne #LaBonneReponse

**L**ancée le 7 octobre, la nouvelle campagne de communication du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat a pour objectif de mettre en avant son action, son rôle et ses compétences. Point central de cette campagne: le hashtag #LaBonneReponse témoigne de l'expertise des CMA au quotidien en faveur de la réussite des entreprises qu'elles accompagnent. Cette campagne s'appuie sur les résultats de l'étude d'image et de notoriété des CMA menée l'été dernier par l'Institut BVA.



## ▼ INTERNATIONAL

# Coopération: trois initiatives du réseau retenues

**E**n réponse à l'appel à propositions du programme européen ARCHIPELAGO, la Commission européenne a retenu, parmi plus de 150 propositions en provenance d'une vingtaine de pays européens et africains, 11 projets dont 3 présentés par le réseau des CMA. Il s'agit du projet commun des **CMA du Finistère et de la Vienne**, de celui de la **CMA Pays de la Loire** et du projet de la **CMA du Rhône**, en partenariat respectif avec les chambres consulaires du **Sénégal**, du **Mali** et du **Burkina Faso**. Cette réussite souligne le rôle majeur joué par le réseau des CMA dans les actions de coopération et marque la reconnaissance des partenaires européens pour son expertise et son expérience. CMA France apportera son appui aux chambres retenues pour que ces projets aient un impact durable sur le développement des territoires et donc sur la stabilisation des flux migratoires.

# 23 500



## Le chiffre

**La Médiation du crédit aux entreprises, dont le réseau des CMA est un acteur majeur, a été mise en place en octobre 2008, au cœur de la crise financière.**

**Dix ans après, 23 500 médiations ont abouti.**

**Le succès d'une médiation divise par deux le taux de défaillance à un an: si une partie de cette baisse est attribuable à court terme à**

**la Médiation, celle-ci a également un effet favorable à long terme sur l'allocation des crédits.**

**La Médiation continue d'apporter son appui aux entreprises et étend désormais son action à de nouveaux secteurs d'activité.**

## Médicis partenaire du prix « Ma Ville Mon Artisan »



**M**édicis, la mutuelle retraite des indépendants et entrepreneurs, est très fière d'être partenaire du prix « Ma Ville Mon Artisan » organisé par CMA France. Cette participation s'inscrit pleinement dans le cadre de ses enjeux sociaux et environnementaux visant à soutenir l'artisanat et le commerce de proximité au travers de ce qu'ils favorisent en termes de mode de développement économique durable et non délocalisable; de revitalisation des zones rurales et des cœurs de ville; de qualité, de traçabilité et d'hygiène alimentaire; de circuits courts d'exploitation et de consommation; de lien social; de création d'emplois et de métiers aux contenus riches et humains; de préservation, de transmission des entreprises et des métiers ou encore d'innovation technologique.

*Lancée à l'initiative de CMA France, avec le soutien de Médicis, la première édition du prix « Ma Ville Mon Artisan » a récompensé le dynamisme des communes en faveur de l'artisanat. Sous le parrainage du journaliste et chroniqueur David Abiker, le jury national s'est réuni le 29 octobre pour sélectionner les meilleures initiatives des communes, dans quatre catégories. La remise des prix a eu lieu le 19 novembre, lors du Salon des maires (voir ci-dessous).*

### ▼ MANIFESTATIONS

## CMA: une expertise au service des collectivités locales



**C**MA France a renouvelé sa participation au Salon des maires et des collectivités locales qui s'est tenu du 19 au 21 novembre à Paris. Une présence dont l'objectif était de sensibiliser les élus et futurs élus, d'affirmer le rôle essentiel des CMA à leurs côtés et de valoriser les services et solutions opérationnelles mises à leur disposition pour développer leurs communes. L'artisanat est un acteur clé de la vitalité et de l'animation des territoires. Qu'il s'agisse de communes rurales, urbaines, de centres-villes ou de centres-bourgs, les artisans contribuent au maintien du lien social et au dynamisme économique local.

## Création, transmission: un accompagnement sur mesure



**O**rganisée par les CMA, la 19<sup>e</sup> édition de la **Semaine nationale de la création et transmission** s'est déroulée **du 15 au 22 novembre**. Une opportunité de sensibiliser les futurs créateurs aux atouts de l'artisanat et mettre en relation des cédants avec des candidats à la reprise. On estime à 300 000 le nombre d'entreprises artisanales à reprendre d'ici dix ans. Un enjeu considérable! Cette semaine a été l'occasion de démontrer qu'acquérir une entreprise qui a déjà un concept, un produit, une clientèle..., c'est autant de pas en avant déjà franchis et donc, de plus fortes probabilités de réussite!



## L'agenda

**Jusqu'à fin 2019, selon les régions 46<sup>es</sup> Olympiades des Métiers: sélections régionales**

📍 **Partout en France**

À l'issue des sélections régionales, les finales nationales, soutenues par le réseau des CMA, se dérouleront à Lyon du 8 au 10 octobre 2020.

**Le 10 janvier 2020**

**Date limite d'inscription Concours « Meilleurs Artisans de France »**

RMC et Worldskills France, avec le soutien de CMA France, récompensent les artisans dans 7 catégories.

**Le 28 janvier 2020**

**Date limite d'inscription Concours « Madame Artisanat »**

📍 **Partout en France**

Organisée par CMA France, en partenariat avec AG2R La Mondiale, cette première édition a pour objectif de mettre en lumière les parcours exemplaires de femmes chefs d'entreprise et d'apprenties en formation.

**Du 31 janvier**

**au 7 février 2020**

**Semaine de l'apprentissage dans l'artisanat**

📍 **Partout en France**

Organisé par le réseau des CMA, cet événement sera l'occasion de mettre en lumière l'action des CMA en faveur de l'apprentissage et de promouvoir les atouts de cette formation.



**La Lettre de CMA France**

Bimestrielle · Directeur de la publication: Bernard Stalter · Rédacteur en chef:

Jacques Garau · Responsable éditorial: Sylvie Emond · CMA France - 12, av. Marceau - 75008 Paris - Tél.: 01 44 43 10 00 - [www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr) · Diffusion: Loïc Langlo ([langlo@cma-france.fr](mailto:langlo@cma-france.fr)) - Tél.: 01 44 43 10 91 · Tirage: 4000 exemplaires · Éditeur délégué: Édimétiers - Tél.: 03 87 69 18 18 · Impression: Socosprint (88) - ISSN 2677-2477.

**Retrouvez CMA France sur**

